

La lutte des sages-femmes à Thonon-les-Bains : "Il faut un temps de repos!"

Autor(en): **Luisier, Viviane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **113 (2015)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-949574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La lutte des sages-femmes à Thonon-les-Bains: «Il faut un temps de repos!»

Au printemps 2014, nos voisines de Haute-Savoie (France) ont participé à la lutte nationale pour obtenir une meilleure reconnaissance de la profession de sage-femme. Car, contrairement à une idée fréquente en Suisse, en France non plus, les sages-femmes n'ont pas une place confortable. Où en sont-elles à présent? L'une d'entre elles fait le point à la fin décembre 2014.

Viviane Luisier

Vanessa* travaille à Thonon dans un hôpital qui fait environ 1600 accouchements par année et qui fonctionne avec une trentaine de sages-femmes travaillant à temps partiel pour bon nombre d'entre elles. Le salaire de base d'une sage-femme débutante est de 1600 euros par mois, sans les indemnités de garde et de week-end.

Quelles étaient vos revendications de départ?

Nous avons trois revendications:

1. Que notre statut médical soit reconnu par les pouvoirs publics (notamment notre droit de prescrire ou celui d'effectuer des suivis gynécologiques pour les sages-femmes formées à cet effet). C'est pour cela que nous demandons à être «professionnel de santé de premier recours» auprès de femmes. A l'hôpital public, nous sommes la seule profession médicale à être encadrée par la direction paramédicale, et non par les affaires médicales. Ce qui nous conditionne à être fonctionnaires: certes, cela nous donne droit à certains avantages mais cela nous bride aussi dans notre autonomie. La question sur le «statut fonctionnaire ou non» a divisé les sages-femmes et il a contribué à l'échec de nos revendications.
2. Que le public sache ce qu'est une sage-femme. C'est pourquoi nous demandons des campagnes de santé publique qui fassent connaître auprès des femmes les compétences de la sage-femme.
3. Que nos cinq ans d'études soient reconnus en tant que tels et non pas comme un «Bac+3» comme c'est le cas actuellement.

Quelles actions avez-vous entreprises pour obtenir la satisfaction de vos revendications?

La lutte a commencé en octobre 2013, avec un pic en février 2014. Elle a pris plusieurs formes:

- Pendant plusieurs mois, nous nous sommes réunies dans l'hôpital une fois par semaine. Ce qui n'est pas tout simple, car plusieurs d'entre nous habitent loin de Thonon. Nous avons toujours pu nous réunir à l'intérieur de l'hôpital, sans problème de la part de la direction.
- Nous avons proposé un questionnaire au public, afin de voir ce qu'ils savaient du métier de sage-femme.
- Nous avons discuté et travaillé avec les syndicats, pour préparer les rencontres avec le Ministère de la Santé.
- Quand la déclaration de grève a eu lieu, il y avait 28 sages-femmes sur 30 qui participaient. Cependant, il s'agissait d'une grève comme elles se pratiquent dans la santé, avec un personnel suffisant pour assurer le travail quotidien.
- Il y a eu en outre les trois grandes manifestations nationales: en novembre 2013, puis en février et en mars 2014. A chaque fois, ces manifestations précédaient des pourparlers entre syndicats et autorités ou des réunions avec le Ministère. Mais dans ces manifestations, il n'y avait que des femmes et... beaucoup de CRS!
- Nous avons aussi diffusé notre clip «*Fœtal bazooka*», que vous pouvez visionner sur: www.terrafemina.com

Qu'avez-vous obtenu grâce à votre lutte?

Rien! Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, nous a simplement promis une augmentation de 50 euros mensuels à toutes. Mais aucun décret n'a suivi et, jusqu'à présent, nous n'avons rien vu venir. D'ailleurs, ce point ne figurait pas dans nos revendications!

* Prénom fictif

Et maintenant?

A mi-novembre 2014, trois d'entre nous ont décidé de faire «Une journée sans sages-femmes». Nous avons averti le chef de la Maternité afin qu'il puisse organiser le travail. Nous, les sages-femmes, nous étions à l'hôpital, mais pas en salle d'accouchement. Deux internes nous ont remplacées. A 15 heures, nous sommes remontées en salle car le travail n'avancait pas très bien! Nous avons voulu montrer que les sages-femmes jouent un rôle nécessaire dans la Maternité! Le syndicat et les journaux ont pris note mais, comme c'était une action locale, on n'en a pas beaucoup parlé.

Quelles sont vos perspectives?

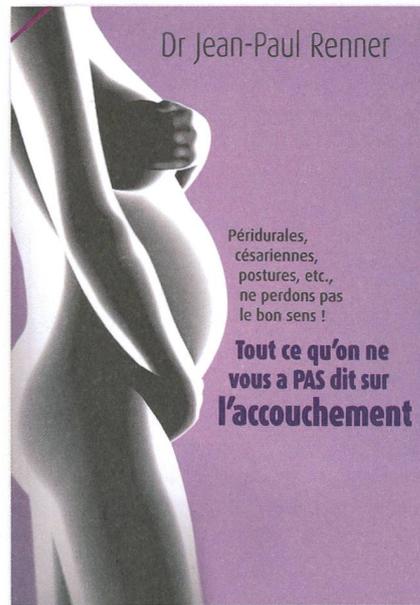
Il serait très important de pouvoir s'allier avec les médecins. Il faudrait pouvoir montrer que nous sommes complémentaires. Mais les relations avec les «gynécologues médicaux» (ndlr: *gynécologues privés*) ont été très tendues pendant la lutte et certains médecins ont été virulents au point que le syndicat a porté plainte contre eux. A vrai dire, nous nous sommes retrouvées contre un mur, au cours de notre lutte. Nous nous sommes essouffées, et les syndicats aussi. Pour le moment, il faut un temps de repos!

Et comment réagissez-vous au nouveau décret sur la situation des sages-femmes des hôpitaux qui a été publié au Journal Officiel du 26 décembre 2014?

Nous accusons le coup. Le fatalisme prend un peu le dessus. Nous soutenons l'autonomie de la sage-femme mais nous n'acceptons pas d'être les petits travailleurs de l'ombre! Nous attendons un moment opportun pour faire réentendre nos voix!

Propos recueillis par Viviane Luisier, sage-femme à l'Arcade sages-femmes Genève

Dr Jean-Paul Renner

Tout ce qu'on ne vous a PAS dit sur l'accouchement

Le titre de ce livre, très accrocheur, m'a très vite interpellée. Mais que peut-il bien contenir? Quelles sont ces informations que les professionnels oublient de donner à leurs clientes? Vais-je devoir ajouter deux heures à mon cours de préparation à la naissance? Les réponses n'ont pas été si évidentes. Le contenu est certes très complet, mais quant à dire que les futures mères connaîtront tout sur l'accouchement après sa lecture, cela me semble un peu présomptueux. Le livre est divisé en 15 chapitres qui abordent les différents stades de la grossesse sous forme de questions. L'auteur débute par la conception pour finalement arriver au mode d'accouchement. Il tente ainsi de répondre – entre autres – aux questions «Pourquoi la future mère a-t-elle un gros ventre... ou pas?», «A quoi sert la préparation?», «Qu'est-ce qu'une posture?»

En s'appuyant sur de nouvelles techniques d'imagerie et son intérêt pour la cybernétique, l'auteur nous apporte des réponses précises mais assez complexes. Les dessins en 3D illustrent parfaitement les mécanismes liés à la grossesse et à l'accouchement. L'auteur met bien en évidence l'influence de la posture et remet la femme au centre de son accouchement. Toutefois, c'est aux professionnels que je le conseille plus particulièrement.

Karine Allaman, sage-femme